



Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Catinçois

Demande de Vidange



Entreprise Claude BOURGEOIS
Les Ruez - 45260 Noyers
Tél: 02.38.94.82.82

URGENCE

Coordonnées de la parcelle à vidanger :

Nom/Prénom de l'utilisateur :

Adresse de la parcelle à vidanger :

Code Postal et ville :

Téléphone :

Coordonnées pour la facturation (si différente) :

Nom/Prénom à facturer :

Adresse de facturation :

Date tarifs : Tarifs 2017

Validité : 30 jours

Code Postal et ville :

Prestations	unité de prix	Intervention	Intervention d'urgence
		Prix unitaire en € T.T.C.	Prix unitaire en € T.T.C.
<ul style="list-style-type: none"> o Vidange d'une installation d'assainissement non collectif comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Le déplacement et la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire ; • La vidange et le nettoyage des fosses (toutes eaux, septiques, étanches), des puisards et des filtres ; • La vérification de l'écoulement ; • La fourniture d'une fiche d'intervention et d'un bordereau de suivi des matières de vidange. 	Forfait intervention 3 m3	122,00 €	192,00 €
o Vidange d'une fosse supplémentaire sur le même site	Forfait supp.	31,00 €	
o Évacuation des matières de vidange en centre de traitement (obligatoire suite à la vidange d'une installation) au-delà de 3 m3	m3	13,00 €	
o Décachage et recherche de l'installation :	½ heure	40,00 €	
o Débouchage et curage des canalisations et des drains de l'installation :	mètre linéaire ou ½ heure	0,50 € 33,00 €	
o 10 m supplémentaire de tuyau d'aspiration au-delà du forfait de 20 m :	forfait	8,50 €	
o Forfait de déplacement en cas d'impossibilité d'effectuer la prestation :	Forfait intervention	55,00 €	
o Frais de gestion du SPANC (dus pour chaque demande d'intervention) :	Forfaitaire	8,00 €	

Ce bon de vidange est transmis à l'Entreprise BOURGEOIS.

Le vidangeur remettra à l'utilisateur un bon d'intervention récapitulant les prestations réalisées.

Le double de ce bon est remis à la Communauté de Communes et servira à la facturation.

Le délai d'intervention en cas d'urgence (fosse bouchée) est de 48 h (hors jours fériés et week-end).

Date	Bon pour intervention	Nom et signature
------	-----------------------	------------------

La Communauté de Communes dégage toute responsabilité quant à des dommages éventuels causés au dispositif lors des opérations de vidange. Elle ne garantit pas le bon fonctionnement ultérieur de celui-ci.

Siège social : 155, Rue des Erables – BP 7 – 45260 LORRIS – Tél. : 02.38.9 2.31.11 – Fax : 02.38.92.38.88